



Vaudreuil-sur-le-Lac, 20 octobre 2026

OBJET : RAPPEL - Scrutin référendaire dimanche le 25 octobre 2026

La Municipalité rappelle que le processus référendaire concernant le règlement d'emprunt numéro 413-2026 relativement à l'achat du Boisé – Phase 2 est en cours. Le scrutin référendaire se tiendra le dimanche 25 octobre 2026.

La participation citoyenne et l'expression des opinions doivent toujours se dérouler dans un climat respectueux et sécuritaire, propice au libre exercice du droit de vote. La violence, l'intimidation, le harcèlement, les menaces et tout comportement susceptible de compromettre le déroulement du processus électoral sont inacceptables.

Le conseil municipal réaffirme sa position: **tolérance zéro à l'égard de la violence, de l'intimidation et du harcèlement visant les membres du personnel électoral, les membres de l'administration, les représentantes et représentants ainsi que les citoyennes et les citoyens.**

La sécurité et l'intégrité du processus électoral demeurent prioritaires. En prévision du scrutin du dimanche 25 octobre 2026, le président du scrutin, en collaboration avec les intervenants concernés, prendra les mesures jugées nécessaires afin de favoriser un déroulement sécuritaire et ordonné des opérations électorales.

Le conseil municipal invite toutes les personnes qui participeront au scrutin à faire preuve de calme, de respect et de civisme, ainsi qu'à suivre les directives du personnel électoral.

La démocratie municipale appartient à toutes et à tous. Elle doit s'exercer dans le respect des personnes, des règles et des institutions. La Municipalité prendra les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement du scrutin référendaire du 25 octobre 2026.

Le conseil municipal
Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac